GESTES DE SOLIDARITÉ

C'est grâce à l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge et de son Agence centrale de recherches, à Genève, que les prisonniers de guerre capturés au Yémen peuvent correspondre avec leurs familles. De nombreux témoignages illustrent la portée humanitaire de cette activité. En voici quelques brefs exemples :

« Nous savons, grâce à votre communication du..., que notre fils Arafa est en vie... que Dieu soit avec vous pour que vous puissiez continuer de secourir vos semblables », écrit au CICR un père qui, dans une autre lettre adressée à son fils prisonnier, lui dit notamment : « Nous nous confions en Dieu ; le jour de ton retour sera un jour de fête... prends courage... » Plusieurs autres lettres remercient le CICR qui, par de simples messages émanant de soldats dont on était sans nouvelles, a calmé l'angoisse de leurs proches.

On ne saurait dire combien de fois le CICR, qui assume cette activité conformément aux Conventions de Genève, a déjà eu, par le passé, l'occasion d'accomplir ce même geste de solidarité humaine consistant à dissiper l'incertitude angoissée d'une famille. Il l'a fait des millions de fois sans doute, si l'on en juge par les 45 millions de fiches classées dans les archives de l'Agence centrale de recherches et les 28 millions de messages familiaux que le CICR a transmis entre pays hostiles ou belligérants.

Ce chiffre énorme concerne les deux guerres mondiales. Pour 1939-1945 seulement, l'Agence a classé 36 millions de fiches qui

représentent environ 15 millions de cas individuels. Assurément, les investigations entreprises sur chacun d'eux n'ont pas toujours abouti. Souvent encore, l'Agence n'a pu transmettre que de mauvaises nouvelles : l'être cher recherché par une famille ne reviendrait plus. Mais elle a aussi envoyé par millions des messages de réconfort et de vie.

Le CICR gère d'autre part le Service international de recherches, à Arolsen (Allemagne fédérale), dont l'activité est parallèle, mais qui s'occupe surtout du sort des civils déportés et internés en Allemagne et dans les territoires occupés pendant la guerre. Quelque 25 millions de fiches s'y trouvent classées.

Dans l'accomplissement de cette tâche, le CICR entretient une collaboration étroite avec de nombreuses Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui possèdent, elles aussi, des Services de recherches ou des bureaux de renseignements. De nombreux autres millions de fiches y sont classées et l'on continue à les consulter, car les demandes ne cessent d'affluer, presque dix-neuf ans après la fin de la guerre. Et ces services et bureaux sont tous en relation les uns avec les autres, constituant l'un des plus vastes réseaux qui existent au monde et dont le but unique est de soulager des peines. Ce réseau s'étend à l'Est comme à l'Ouest ; il ignore les divisions du monde et reste au service de tous. Grâce à lui, le geste de solidarité accompli par le CICR au Yémen peut se répéter dans le monde entier, chaque fois qu'une enquête éclaire la destinée d'un disparu. N'est-ce pas l'un des miracles de la Croix-Rouge ?